

Le Petit Nouvionnais



Éditeur : Mairie du Nouvion-en-Thiérache

Directeur de publication : Roselyne CAIL

Création et publication : Mairie du Nouvion-en-Thiérache

Dépôt légal : Juin 2024



Mairie

03.23.97.53.00

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi

De 8h15 à 12h

Et de 13h30 à 18h

email :

mairie-nouvion@orange.fr

Site internet :

www.lenouvion.com

Facebook :

Le Nouvion-en-Thiérache

Instagram :

mairielenouvionenthierache

Maison France Services

03.23.97.53.90

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi

De 8h45 à 12h

Et de 13h30 à 18h

De nombreuses
permanences sont
à votre disposition

email :

ccas-lenouvion@
wanadoo.fr

Médiathèque

Période scolaire

Du mardi au jeudi

9h -12h et 13h30 - 17h30

Vendredi 9h-12h

et 13h30-18h30

Samedi 10h-12h et

14h-16h

Ouverture le lundi
pendant les vacances
scolaires

9h -12h et 13h30 - 17h

Pharmacie de garde

3237 - numéro payant

www.3237.fr



Pour commencer, l'équipe et moi-même avons une pensée pour Marie-Noëlle Bonnetterre qui vient de nous quitter.

Nous avons fait preuve d'une grande solidarité humaine au moment de la tempête du 22 février : adjoints, élus et personnels des services techniques ont mobilisé leur énergie.

Le bien être et la qualité de vie au Nouvion-en-Thiérache restent des priorités, beaucoup de services rendus grâce à des structures dynamiques comme la Maison France Services. La Mairie est ouverte à tous afin d'échanger sur les problèmes rencontrés.

Nous nous attachons à l'environnement et nous souhaitons que chacun soit responsable d'un coin proche de son espace de vie et qu'il l'entretienne : merci aux personnes qui ramassent les déjections de leurs chiens.

Nous défendons les bonnes conditions matérielles de nos enfants pour de meilleures conditions d'apprentissage. L'évaluation récente de nos structures scolaires, écoles et collège, traduisent et témoignent de beaucoup de motivation et de sérieux. Nos enfants sont guidés par des équipes pédagogiques remarquables.

Avec l'hôpital, la Maison de Santé Pluridisciplinaire et en partenariat avec la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre, nous envisageons l'agrandissement de celle-ci.

Notre souci est aussi la santé de toutes les personnes de la commune et du territoire et nous sommes fort attentifs à l'accueil, aux soins et à la venue de spécialistes. Le travail est soutenu par l'ARS, le Département et la Région qui pourraient aider les professionnels de santé à s'installer chez nous dans l'avenir.

Pour offrir un panel d'activités sportives à portée de tous, nous étoifons la base de loisirs avec de nouvelles structures. Un skate-park est en construction et sera bientôt fonctionnel. Préparez vos planches, vélos, rollers et trotinettes sans oublier vos protections.

Des rendez-vous s'annoncent et sont en préparation avec une nouveauté cette année : la ville organise les premières Olympiades le 28 juillet 2024 avec la participation des communes de l'ex canton.

Février a été le moment de la préparation du budget. La conjoncture est difficile et nous aimerions tellement faire des propositions suivies d'accomplissements. Seulement, le coût de l'énergie, le coût de la vie et l'inflation nous pénalisent terriblement. Toutefois, nous avons la chance d'être bénéficiaire de beaux dispositifs comme le Pacte Sambre Avesnois Thiérache, Petite Ville de Demain et Centre-villes Centre-bourgs, et nous ne voulons pas rater certains rendez-vous importants pour l'avenir et le cadre de vie de notre commune. L'exercice n'est pas simple. Nous devons être sportifs, persévérants pour gagner la partie avec vous, pour vous.

Commerces - Artisans - Industries

Marché Artisanal et Fermier



Chaque 2ème vendredi du mois de 17h à 20h, venez retrouver les producteurs et artisans sur le Marché Artisanal et Fermier.

Produits de bouche, restauration, artisanat, idées cadeaux sauront vous satisfaire.

Marché hebdomadaire

Tous les mercredis matin, retrouvez vos commerçants sur le marché en centre-ville :

boucher, chevalin, fruits et légumes, fromage, pâtisserie/traiteur, linge de maison, boulangerie à base de farine bio, volailles fraîches, mercerie, literie, plantes et fleurs, maroquinerie, chaussures, prêts à porter hommes femmes, miel, bonbons, producteur de pommes de terre,...

Commerçants

Profitez également tout au long de l'année de vos commerçants et artisans nouvionnais.

N'hésitez pas à faire vivre ce tissu économique important de notre commune.

La liste des commerçants est disponible sur le site internet
www.lenouvion.com
rubrique service / économie

Avis aux commerçants, artisans et industries :

N'hésitez pas à nous faire part de changement dans vos coordonnées, d'une nouveauté chez vous, d'une création d'entreprise ou d'un nouveau commerce.

Nous pourrions mettre à jour les informations sur nos différents supports.

Faites tamponner votre carte lors de vos achats chez un commerçant du marché artisanal et fermier.

Une fois la carte remplie, mettez là dans l'urne prévue à cet effet.

À chaque marché aura lieu 1 tirage au sort avec 1 colis à gagner contenant des produits du marché ou des bons de réduction.

Programmation à venir

14 juin : Sons of a bleach / tribute Nirvana



Sons of a
BLEACH

12 juillet : Faceleg / Rock - New wave



9 août : GBN Family / variété pop



13 septembre : Mélia / Variété française



Comité des Fêtes et de la Culture - Médiathèque

La programmation culturelle qui a été proposée en ce début d'année a permis à de nombreux spectateurs de découvrir un large panel d'animations



**Soirée musicale avec
Accords Parfaits**



**Spectacle jeune public
avec axothéa**



**Carleric pirates
spectacle de magie**



Spectacle Je suis un magicien

**Ciné soupe avec
visionnage de 8 courts-
métrages**



**Echange avec l'auteur Philippe Lacoche
auteur du livre
JE SUIS PICARD MAIS JE ME SOIGNE**

**Accueil des
Concerts de poche avec mezzo-
soprano et piano**

**Ateliers en médiathèque autour de
Pâques**



**Arrêtez vos salades
du Petit Théâtre d'Origny**

A NOTER
DANS
VOTRE
AGENDA

A poster for the 'FESTI Astrée' festival. The background is a vibrant geometric pattern of purple, blue, and teal triangles. At the top, the text 'FESTI Astrée' is written in a large, white, stylized font, with a small star above the 'i'. Below this, in a smaller white font, it says 'Édition 2024 x LE NOUVION EN THIÉRACHE'. A white banner with black text reads 'CONCERT GRATUIT'. Below the banner, the date and time 'Samedi 20 juillet à 20h' are displayed in white. The venue 'AU PETIT CHÂTEAU' is mentioned in a smaller font, followed by 'AVEC' and the names of the performers 'Explosive Potatoe & SkaPilsBurger' in large white letters. To the left of the names is a cartoon illustration of a potato wearing a sombrero and holding a sombrero. To the right is a green circular logo with the text 'SKA PILS BURGER'. At the bottom, it says 'Organisé par' followed by three logos: 'COMITÉ DES FÊTES LE NOUVION-EN-THIÉRACHE', 'Le Nouvion en Thiérache', and 'Station Verte'. On the right side, it says 'BUVETTE ET RESTAURATION Food-truck de Nathalie Jamard'. In the bottom right corner, the text 'IPNS' is visible.

FESTI
Astrée

Édition 2024 x LE NOUVION EN THIÉRACHE

CONCERT GRATUIT

Samedi 20 juillet à 20h

AU PETIT CHÂTEAU

AVEC

**Explosive Potatoe
&
SkaPilsBurger**

Organisé par

COMITÉ DES FÊTES
LE NOUVION-EN-THIÉRACHE

Le Nouvion en
Thiérache

Station Verte

BUVETTE ET RESTAURATION
Food-truck de Nathalie Jamard

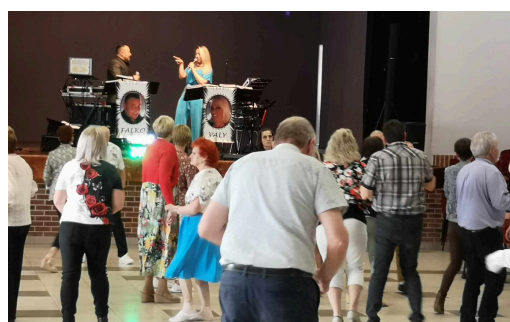
IPNS

Comité des Fêtes



Chasse aux
œufs

Thé dansant avec Falko et
Valy



Comité des fêtes

Une superbe programmation à venir mise en place par le comité des fêtes

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin
Centre ville



20h00 à 21h30

Stéphanie chante de tube en tube

21h45 à 23h30

Tribute Patrick BRUEL

23h30 à 1h00

Animation DJ



Buvette

Restauration

Kir Cassis - Suprême de Volaille rôti -

Savate aux Pommes = 16.00 €

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

au 06.45.86.88.69

ou à la médiathèque - service animation

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Samedi 13 juillet



22h00

Départ de la Médiathèque
pour la retraite aux flambeaux

23h00 à 1h30

Duo Presti' Yoan et Amandine

FÊTE COMMUNALE

Du vendredi 23 au mardi 27 août 2024



Tourisme

Parcours d'Orientation



Vendredi 19 avril avait lieu l'inauguration des parcours permanents d'orientation.

Le projet à l'origine était là pour offrir aux scolaires un support pour leur cycle d'orientation. À la suite de diverses réflexions le projet permet aujourd'hui aussi bien aux scolaires qu'au public de pouvoir profiter des parcours.

3 types de parcours sont possibles en permanence avec 3 niveaux différents. Le but étant de retrouver les balises à l'aide d'une carte et de reporter les lettres afin de former un ou plusieurs mots en relation avec la thématique du parcours. Les dépliant avec les cartes sont disponibles au bureau d'accueil du Syndicat d'Initiative du Nouvion-en-Thiérache et au Camping du Lac de Condé. Vous pouvez les télécharger également sur le site : www.nouvionenthierache-tourisme.fr

Une autre façon de découvrir la base de loisirs.

Bonne balade à tous !

Piscine



2€

Horaires d'ouverture

[15, 16, 22, 23, 29, 30 juin](#) :

samedi de 14h à 18h

dimanche de 10h à 12h et 14h à 18h

[du 6 juillet au 1er septembre](#) :

du lundi au jeudi de 13h30 à 17h

vendredi de 13h30 à 18h

samedi de 14h à 18h

dimanche de 10h à 12h et 14h à 18h



P
R
O
C
H
A
I
N
E
M
E
N
T



Centre de Loisirs



L'accueil de loisirs a ouvert ses portes du lundi 22 avril au vendredi 3 Mai 2024 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h avec la possibilité de prendre le repas au restaurant municipal.

14 enfants chez les 3 – 6 ans et 42 enfants chez les 6 – 14 ans ont pu profiter de nombreuses activités.

Les plus petits ont participé à des petits jeux et à un spectacle à l'espace muséal « Alors, on mange ».

Des activités de création : Imagine le printemps de tes rêves et fabrication d'un bouquet de fleurs. Activité danse pour le spectacle de magie avec tous les enfants et une après-midi au parcours ludique.



Les plus grands se sont amusés autour d'ateliers de jonglerie.

Ils ont joué aux apprentis magiciens avec la mise en place d'un spectacle de magie avec tous les enfants.



Diverses activités leur ont été proposées : jeux sportifs Koh Lanta, grand jeu Mystère au Musée, Casino, Thèque, fabrication de balles de jonglage, jeu de croquet, jeu musical. Ils se sont régalés avec une crêpe party et ont fini le centre par un rallye photos.

Des activités communes ont emmené tout le centre à la Piscine, à l'Axe Parc de Luzoir avec les rosas pour les plus grands et les petits se sont amusés dans les structures gonflables, la tyrolienne et le parcours d'équilibre. Des olympiades ont eu lieu et une journée au Zoo de Maubeuge a été proposée aux enfants.

Juillet 2024

**Pensez à réserver
rapidement vos places**

Du lundi 8 au mercredi 31 juillet 2024

de 9 h à 17 h avec ou sans le repas

**Places disponibles : 14 enfants chez les - de 6 ans
51 enfants chez les + de 6 ans**

Pour répondre au mieux aux attentes des familles, de nouvelles modalités d'accueil ont été définies en partenariat avec la CAF.

Cela nous permet de proposer un service dès le plus jeune âge.



Nouveauté

Accueil périscolaire à partir de 2 ans

Horaires flexibles adaptés à toutes les familles

Nouveaux horaires étendus :

7h30 à 9h et de 16h20 à 18h

ce qui apporte 30 minutes de flexibilité aux familles au quotidien

Ouverture d'un 2ème lieu d'accueil pour les enfants scolarisés à l'école Blot.

Cet accueil sera en complément du périscolaire de l'école Richépin, ce qui assure la sécurité lors du trajet des enfants pour se rendre dans leur classe.

La direction sera assurée par Graziella Lacombed.

Les dossiers sont à retirer :

Du 1er au 30 juin : au service animation de la médiathèque auprès de Carole Gripois

Du 1er juillet au 31 juillet : en mairie auprès de Christine Michaux

Tarif :

si coefficient < 700 = 2.00€

si coefficient > 700 = 2.50€

Pièces justificatives à prévoir :

- o carnet de santé
- o attestation de quotient familial de la CAF ou numéro allocataire MSA
- o attestation d'assurance responsabilité civile
- o photo récente



Mot de l'opposition

LIBRE EXPRESSION

Avec Vous, pour Vous,

Le 9 avril dernier, sur proposition de Madame Cail, le conseil municipal, a voté une augmentation des impôts locaux de 8 % qui ajoutée à celle de 3,9 % déjà décidée par l'État fait un total **de 11,90 % pour cette année** .

Nous nous sommes aussitôt opposés fermement à cette décision totalement injustifiée.

Ajoutée aux augmentations des années précédentes, nous constatons, depuis 2020 (année de la mise en place du nouveau conseil municipal) **une hausse de nos impôts locaux de 24 %**.

C'est énorme !

En réponse à Mme Cail qui argumente la suppression de la taxe d'habitation, nous précisons que les communes bénéficient en contrepartie du transfert de la taxe foncière du département et que l'État a mis en place un système de compensation.

Cette augmentation ne se justifie donc pas.

La politique de nos anciens conseillers était de maintenir un taux d'imposition correcte qui permettait à la commune de rester attractive pour la construction et l'installation de nouveaux arrivants.

Avec de telles augmentations de nos impôts locaux, qu'en sera t-il demain ?

Madame Cail déclare que cela est nécessaire pour financer les projets !

Mais quels projets... pour 2024 :

Un skate park (parc de planche à roulettes) coût environ 317 000 €

Ce projet ne nous semble pas prioritaire par rapport à d'autres actions plus urgentes à réaliser (rénovation de l'éclairage public, remise en état de la voirie et des trottoirs dans de nombreuses rues bien dégradées maintenant faute d'entretien, et bien d'autres travaux... pour rendre le charme que notre Ville perd peu à peu) il était urgent de reporter cette réalisation et attendre des jours meilleurs !

un espace de co working environ 200 000 €

Plusieurs questions viennent à l'esprit ! Y a t-il un réel besoin dans notre commune ? Est-ce à la ville d'aménager une telle structure ? N'est ce pas plutôt le rôle de l'intercommunalité ? Et toujours le même dilemme... vu l'état de nos finances, est-ce un projet qui ne peut pas être remis à plus tard ?

la réhabilitation du bâtiment Lavisse 2 500 000 € (uniquement celui qui donne sur la rue Lavisse)

Pourquoi ne pas avoir envisagé la mise en place d'un chantier Ville et réalisé tout ou partie des travaux en régie (effectués par nos services techniques municipaux) ? Les nombreuses réalisations passées (construction des bâtiments au centre d'animation par exemple, etc..) ont prouvé leur savoir faire.

En plus, on attend encore les projets d'utilisation de ce bâtiment !

En outre, malgré les subventions promises, le conseil municipal a décidé de contracter un **emprunt de 1 000 000 €** à rembourser en 25 ans - taux actuel 3,40 %, (taux basé sur le livret A et 0,40 %) soit presque 500 000 € d'intérêts. Le même emprunt (s'il est bien nécessaire) en 10 ans n'entraînerait que 180 000 € d'intérêts. C'est facile de reporter ses erreurs et faire payer les générations futures, surtout pour des opérations qui ne semblent pas réunir l'adhésion des nouvionnais ! D'ailleurs contrairement aux engagements de campagne sur la participation des citoyens ou selon ce qui se fait facilement dans d'autres communes, aucun questionnaire, ni sondage n'ont été réalisés pour connaître véritablement l'opinion des Nouvionnais.

Pour nous contacter

Erick Bétrémieux

Stéphane Ekman

touspourlenouvion@gmail.com

Défi autonomie seniors



Retraités, ou futurs retraités dès 55 ans :
nous vous proposons, en partenariat avec
« Défi autonomie Séniors »
d'organiser des ateliers gratuits, en petits groupes de 15
personnes maximum, à raison de 2 heures une fois par
semaine (la durée varie suivant le thème).

L'objectif est d'aider à préserver le capital santé et de retarder la perte d'autonomie.

Différentes thématiques sont proposées (sommeil, mémoire, nutrition, bien-être, prévention des chutes, activité physique adaptée, ...). Elles sont assurées par des animateurs formés et des experts qui interviennent dans une ambiance conviviale.

Vous êtes intéressé(e) ?

Nous vous invitons à compléter le questionnaire joint au bulletin afin de recueillir vos souhaits et à le déposer en mairie.

Nous mettrons en place dans un premier temps l'atelier qui sera demandé par le plus grand nombre de personnes. Il pourra avoir lieu au dernier trimestre 2024.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer,
un service de transport pourra être proposé.

Pour tout renseignement complémentaire,
des détails sur les activités proposées,
vous pouvez contacter Mélanie LECLERCQ,
Directrice du CCAS,
en mairie au 03.23.97.53.90



Budget

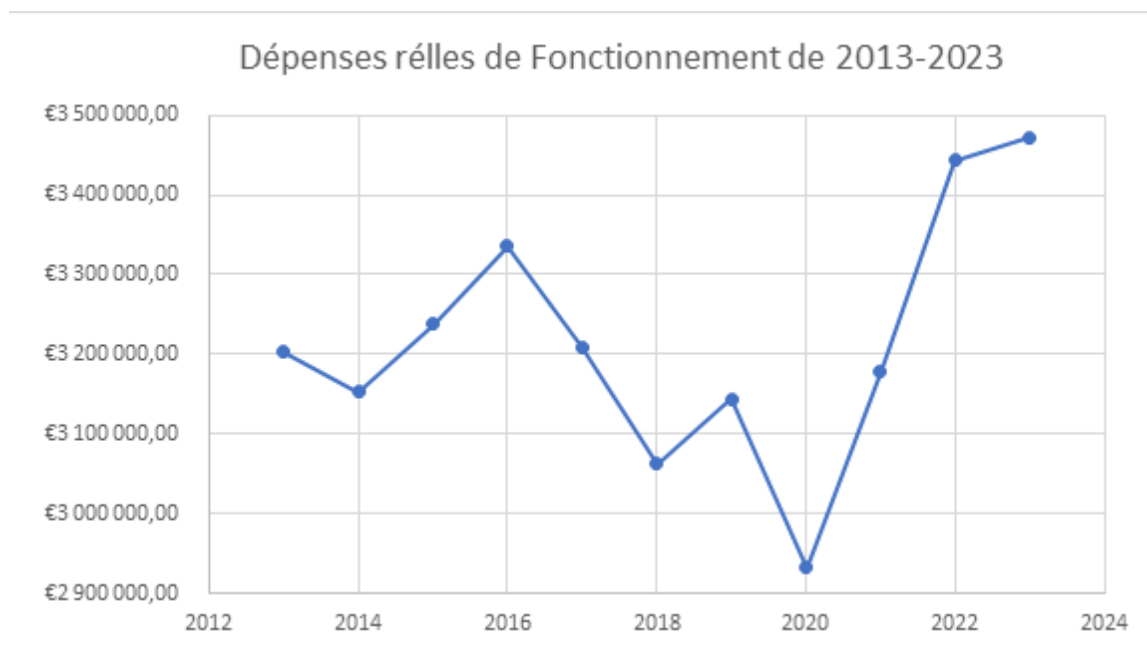
Suite à la dernière réunion de conseil nous avons été contraints de voter une augmentation des taux d'imposition.

Pourquoi cette augmentation ?

Des efforts ont été faits pour maîtriser les dépenses de fonctionnement (maîtrise des consommations énergétiques, des achats alimentaires, des dépenses du personnel).

Pour preuve, les dépenses de fonctionnement en 2021 représentaient un coût de 3 217 000 € contre 3 205 000 € en 2013, soit une augmentation de 0,37 % en 8 ans, ce qui nous a permis de ne pas toucher aux taux d'imposition.

Néanmoins, comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-dessous, les dépenses de fonctionnement ont explosé à partir 2022



Nous sommes passés de 3 217 000 € de dépenses en 2021 à 3 471 825 € de dépenses en 2023.

Pourquoi la situation s'est-elle dégradée si vite ?

Il faut savoir, dans un premier temps, que plus de 90 % des dépenses de fonctionnement de la commune sont sensibles à l'inflation (personnel, fluide, alimentation, matériaux), alors que seul $\frac{1}{4}$ du montant des recettes est impacté soit 900 815 € (taxe foncière). Et pire, près de 50 % de nos recettes sont figées et non réévaluées depuis des années par rapport à l'inflation :

- Les compensations de Taxe Professionnelle : Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) à hauteur de 273 628 € et la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) à hauteur 139 913 € sont figées depuis la réforme de la Taxe Professionnelle de 2010. La DCRTP a même diminué cette année.
- L'attribution de compensation de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre est également figée à 782 376 € depuis 2012.
- Les dotations sont passées de 452 555 € en 2013 à 220 936 € en 2023 suite à la Loi Hollande pour réduire le déficit public.

Ainsi, compte tenu de l'inflation de 5,2 % en 2022 et de 4,9 % en 2023, additionnée à l'envolée du prix des fluides (gaz, électricité, carburant), pour stabiliser le fonctionnement courant, une augmentation des taux d'imposition était indispensable.

Budget

Pourquoi une augmentation maintenant et de 8% ?

Lors de la préparation du budget 2024, il nous a été rappelé qu'en 2018, les élus avaient déjà été alertés par le DGS (Directeur Général des Services) : « si nous n'anticipons pas, les recettes de fonctionnement ne seront plus suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement. La réduction des dépenses de fonctionnement a des limites. Il faudra alors agir dans l'urgence et la solution sera d'augmenter fortement les impôts. Une faible augmentation, récurrente, des taux d'imposition, variant de 1 à 2 % par an, éviterait d'avoir recours à cette situation extrême. »

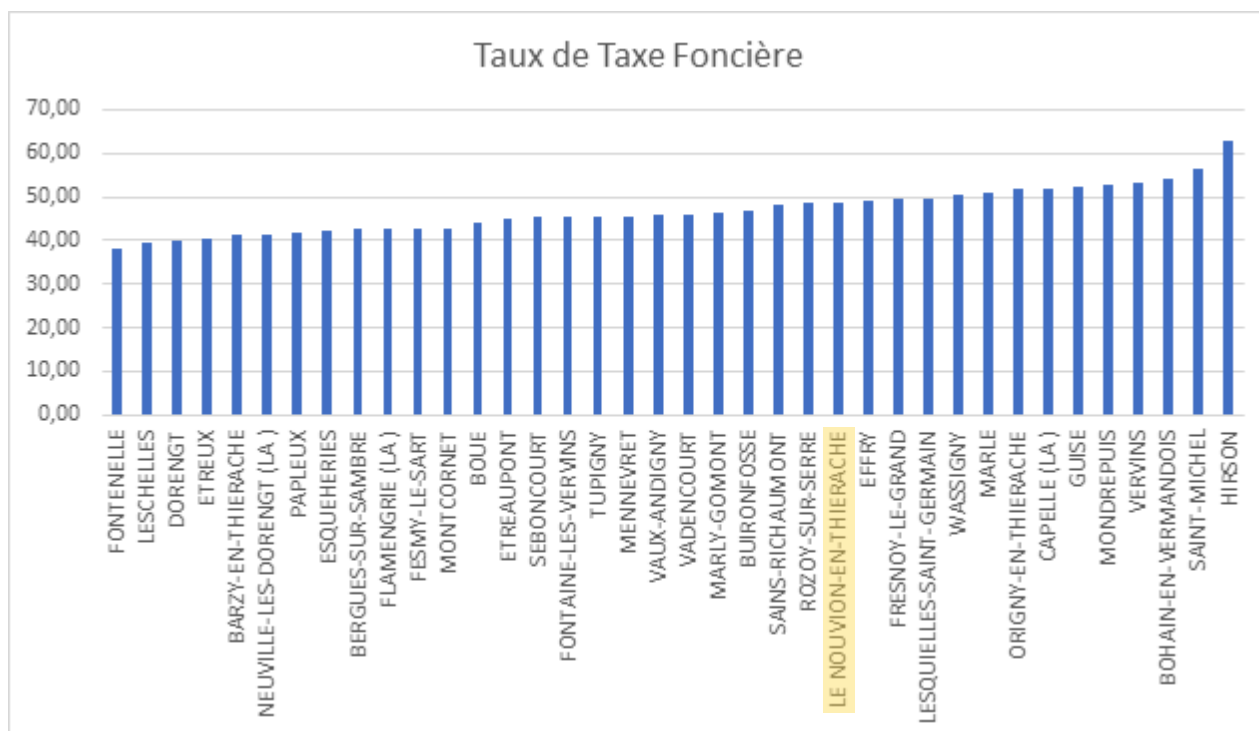
L'équipe précédente n'a pas franchi ce pas difficile. Notre équipe se voyait mal, dès son arrivée en 2020, commencer le mandat par cette augmentation d'impôts toutefois nécessaire. S'en est suivi le COVID, puis en 2022 et 2023, une inflation avoisinant les 5%, il était donc délicat de faire supporter une charge supplémentaire aux administrés propriétaires.

Nous nous sommes entourés des conseils du cabinet Espélia, leader dans le domaine de l'expertise financière, qui nous a préconisé une augmentation des taux de 16 %, afin de rejoindre le niveau d'imposition des communes voisines de même importance et offrant les mêmes services.

Aujourd'hui, nous sommes en 2024, cela fait 31 ans que le conseil municipal n'a pas voté de hausse des taux d'imposition, les prévisions annoncent une stabilisation de l'inflation et la suppression de la taxe d'habitation bénéficiant aux propriétaires est effective depuis le 1er janvier 2023. Il apparaît donc que ce soit le moment le plus adéquat pour décider de cette augmentation des taux, qui malheureusement, compte tenu des reports successifs, s'élève à 8 %.

Quelle sera alors la position de la commune après cette augmentation en matière de taux vis-à-vis des communes avoisinantes ?

Le graphique suivant situe notre commune par rapport à celles qui nous entourent :



Environnement

Opération «Hauts-de-France Propres»

Le Syndicat d'Initiative, la société de chasse, les vieilles godasses et Thiérache VTT ont uni leurs forces vives afin de participer à l'opération «Hauts-de-France Propres» mis en place par la Région. Les participants se sont répartis les différentes zones du Nouvion afin de ramasser les déchets et autres objets laissés au bord des routes ou dans les fossés.

Merci à tous les participants pour cette aide précieuse afin de garder un cadre de vie agréable.



Les scolaires ont également activement participé à l'opération.

Toutes les classes des 3 écoles ont parcouru les rues du Nouvion.

De la maternelle au CM2, chaque élève a pris à cœur de nettoyer la commune.

Le tri des déchets a dans un premier temps été abordé lors de la remise du matériel nécessaire au ramassage et à la protection des élèves (mis à disposition par la Région et la fédération de chasse) avec l'intervention de l'ambassadeur du tri de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre.

Au retour des élèves dans la cour de l'école, un deuxième temps d'explication a été pris afin de vérifier les connaissances des enfants sur ce qui devait aller dans la poubelle de tri, les déchets ménagers ou ce qui devait être emmené à la déchetterie.

Le tri va également se poursuivre en classe.



Skatepark

L'un des objectifs de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) étant de dynamiser la base de loisirs, nous avons rencontré en décembre 2020 Monsieur MANGUETTE, Président de la ligue Régionale Roller&Skateboard et membre exécutif du comité régional olympique et sportif afin d'avoir des conseils et d'échanger sur les possibilités qu'offre un skatepark pour notre ville.

Afin de conforter nos idées et avoir l'avis des principaux utilisateurs, un sondage a été distribué en 2022 auprès des 400 élèves des écoles du CE2 à la 3ème. Très majoritairement favorables et enthousiastes à l'idée de voir apparaître une telle structure, les réponses données nous apprennent également que les possesseurs et pratiquants de roller, skate, BMX et trottinettes sont plus nombreux que nous le pensions et que certains n'hésitent pas à se rendre dans les structures adaptées les plus proches comme Laon ou Caudry pour pratiquer leur sport.

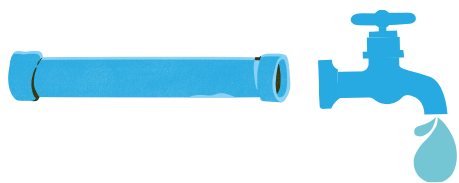
Le choix de l'emplacement du futur skatepark s'est fait tout naturellement : il sera à proximité de la base de loisirs mais aussi du collège afin de permettre aux élèves de pouvoir profiter de l'installation pendant leurs cours d'éducation physique et sportive, via une convention d'utilisation.

Est-ce nécessaire de rappeler que le skateboard et le BMX sont depuis peu des disciplines olympiques, que le roller et la trottinette sont en lice pour intégrer les Jeux Olympiques en 2028 et que ces sports ont le vent en poupe auprès de la jeunesse ? N'oublions pas également que Le Nouvion-en-Thiérache fut, sous la houlette de Monsieur BREILLAT et de son club, producteur de nombreux champions de BMX dans les années 80 et 90.

Avec un lancement du marché public en octobre 2023, les travaux ont débuté en avril 2024 avec une fin des travaux prévue au 30 juin 2024. Le coût total de l'opération est de 266 363,16 € subventionné à hauteur de 80 000 € par l'État, de 50 000 € par la Région des Hauts-de-France, de 20 000 € par la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre et de 61 097,23 € par l'Agence Nationale du Sport. Le reste à charge de la commune étant de 55 265,23 €.



Travaux



Des travaux de renouvellement de la conduite AEP (Adduction Eau Potable) doivent avoir lieu dans la rue Auguste Page, la rue Jacques Brel et la route du Cateau.

Ils débuteront le 3 juin 2024 pour une durée de 4 mois.

Le déroulement des travaux se fera de la manière suivante :

Rue Auguste Page : 1 semaine

Rue Jacques Brel : 6 semaines

Route du Cateau : 8 semaines

La SAUR est mandataire des travaux
et l'entreprise Gorez est cotraitante (ouverture et remblai de la tranchée).

Des déviations vont être mises en place ponctuellement et successivement pour la durée des travaux avec soit la route barrée soit une circulation alternée selon le secteur.

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en cas de nécessité.

Veuillez respecter la signalisation mise en place pour la sécurité de tous.

